



FICHE 6

Le droit à la santé

LES ARTICLES 3, 6, 24, 26 ET 27 DE LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT STIPULENT LE DROIT DES ENFANTS À LA SANTÉ.

Exemple : « Article 3.2. Les États parties s'engagent à assurer à l'enfant la protection et les soins nécessaires à son bien-être, compte tenu des droits et des devoirs de ses parents, de ses tuteurs ou des autres personnes légalement responsables de lui, et ils prennent à cette fin toutes les mesures législatives et administratives appropriées. »

LES ENJEUX

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS) : « **Lorsqu'un État ratifie la Convention des Nations unies, il entre dans un cycle permanent de contrôles et de rapports sur la capacité des enfants et des adolescents du pays de bénéficier de leurs droits.** »

Dans le monde, 1 000 enfants de moins de 5 ans meurent toutes les heures.

L'Organisation mondiale de la santé explique que les maladies diarrhéiques sont responsables d'environ 20% de ces décès. La recherche sur la diarrhée de l'enfant est en perte de vitesse depuis les années 80. Les fonds qui y sont consacrés sont nettement inférieurs au budget de la recherche sur d'autres maladies qui, comparativement, causent peu de décès.

L'UNICEF montre qu'avec 17 % des décès, la pneumonie fait aussi partie des causes majeures de mortalité chez les moins de 5 ans. Les principaux facteurs de risque de la maladie sont la malnutrition et la pollution à l'intérieur des habitations. La lutte contre ces facteurs et la vaccination sont essentiels à la prévention. Les antibiotiques et l'oxygène sont des moyens thérapeutiques essentiels.

Enfin, le paludisme est la principale cause de décès en Afrique. Les moustiquaires imprégnées d'insecticide permettent d'éviter la transmission et d'améliorer la survie de l'enfant. Un traitement précoce au moyen d'antipaludéens permet aussi de sauver des vies.

Le droit à la santé signifie :

- le droit à l'égalité de traitement et à l'absence de discrimination ;
- le droit à une participation libre, significative et efficace ;
- le droit de rechercher et d'obtenir des informations ;
- le droit de bénéficier des progrès scientifiques et de leurs applications dans le domaine de la prévention des maladies, de la promotion de la santé, du diagnostic, du traitement, de la réadaptation et des soins ;
- le droit à un environnement physique et social sain ;
- le droit à une eau pure, à des aliments sains et à un logement décent ;
- le droit à la vie privée.

(Source : OMS, Bureau régional de l'Europe)

Le renforcement des systèmes de santé joue un rôle essentiel pour améliorer l'accès aux soins et à la prévention.

OMD

Objectif 4 : réduire la mortalité infantile

Chaque année 9,7 millions d'enfants meurent avant l'âge de 5 ans de maladies que l'on sait guérir.
(Source : Situation des enfants dans le monde, UNICEF, 2008)

Si l'on n'agit pas dès maintenant, on ne pourra atteindre le quatrième **Objectif du Millénaire pour le développement, qui vise à réduire de deux tiers la mortalité de l'enfant d'ici à 2015.**

FICHE 6 **Activités** Le droit à la santé

ACTIVITÉS CYCLE 1 :

Débattre et réfléchir :

Exemples de questions :

- **Que faut-il pour être en bonne santé ?**

> **alimentation** > **vaccins** > **sommeil** > **hygiène**
> **logement** > **médecins** > **etc.**

- **Connais-tu des pays où de nombreux enfants n'ont pas les conditions de vie nécessaires pour être en bonne santé ?**

ACTIVITÉ CYCLES 2/3 :

Entoure les noms de maladies que tu connais et souligne celles que tu as déjà eues :

Angine	Méningite	Scarlatine	Bronchite	Oreillons
Tétanos	Coqueluche	Otite	Tuberculose	Diphtérie
Paludisme	Typhoïde	Gastro-entérite	Pneumonie	Varicelle
Grippe	Rougeole		Hépatites	Rubéole

- Parmi ces maladies, lesquelles peuvent-être évités grâce à un vaccin ?
- Si tu connais d'autres maladies, tu peux les écrire en-dessous de cette liste.
Pour te renseigner sur les maladies que tu ne connais pas, regarde dans un dictionnaire et demande à un adulte (enseignant, parent, animateur...).

ACTIVITÉ CYCLES 2/3 :



Jouer :

Jeu de l'oie sur la santé (à imprimer - voir annexe) :

Règles :

Munissez-vous d'un dé à 6 faces. Les joueurs choisissent leurs pions, chacun doit avoir un pion de forme ou de couleur différente. Chaque joueur lance le dé. Le premier qui fait 6 commence. Le joueur placé à sa gauche continue et ainsi de suite. Chacun leur tour, les joueurs lancent le dé et font avancer leur pion du nombre de cases équivalent au chiffre indiqué sur le dé.

- Si le pion tombe sur une case au fond vert : le joueur doit décrire ce qu'il y a dans la case et essayer d'expliquer en quoi c'est utile et/ou bon pour la santé.

- Si le pion tombe sur une case au fond jaune : le joueur doit trouver un nom de maladie commençant par la lettre indiquée dans la case. S'il trouve, il relance le dé !
- Si le pion tombe sur une case au fond rouge : le joueur doit décrire ce qu'il y a dans la case et essayer d'expliquer en quoi cela peut être néfaste pour la santé et pourquoi il faut y faire attention.